

Un forum très agressif...

Par **Suzy Lee**, le **20/05/2008** à **19:13**

... et c'est le moins que je puisse en dire, puisqu'on m'y a menacée de..... [u:3i23so8c]viol collectif [/u:3i23so8c]- photo à l'appui.

Bien entendu je suis horrifiée, car certains membres connaissent mon nom et mon adresse, mais je crains de ne pouvoir agir sans un minimum de conseils. Ma première démarche consistera à déposer une main courante dans les jours qui viennent (attendu le délai de prescription de 3 mois, si j'ai bien compris), mais ensuite ??? Je veux bien aller consulter un avocat, seulement si mes chances sont quasi-nulles je perdrai du temps et de l'argent. !?

Si vous pouviez m'aiguiller juste un petit peu, cela m'aiderait..

Merci d'avance  wink

Par **Mordrétenir**, le **20/05/2008** à **22:36**

?!  shock

Je crois que déposer plainte, ça peut valoir le coup. Si t'as des éléments suffisants (identité des auteurs etc). Mais, maintenant, je ne suis qu'une punaise...

Par **mathou**, le **20/05/2008** à **22:40**

Je ne suis pas pénaliste mais je te conseillerais quand même de porter plainte et de faire constater la page. Attends les réponses des spécialistes.

En tout cas, je t'offre du soutien moral.

Par **Camille**, le **21/05/2008** à **11:54**

Bonjour,

En tous cas, "moissonner" un maximum d'informations avec traces, adresses internet, copies d'écrans, copies des messages en MP, etc...

Voire même, se fendre d'un constat d'huissier.

Par **Mordrétenir**, le **21/05/2008** à **12:52**

Oh que oui! dossier bien dodu et plainte avec constitution de partie civile.

Par **Katharina**, le **21/05/2008** à **14:00**

[quote="Suzy Lee":3apu1m01]... et c'est le moins que je puisse en dire, puisqu'on m'y a menacée de..... [u:3apu1m01]viol collectif [/u:3apu1m01]- photo à l'appui.
[/quote:3apu1m01]

C'est sûrement bête, mais comment peut-il y avoir des photos du viol alors qu'il n'a pas eu lieu ?

Quand même je suis étonnée que tout le monde prenne ça au sérieux, on m'a déjà menacé par des forums aussi j'ai jamais été oser une plainte, je ne me verrais pas dire à un flic on

m'a menacé de viol par internet Image not found or type unknown

Par **mathou**, le **21/05/2008** à **15:01**

Je pense qu'il s'agit d'une photo de Suzy pour faire menaçant, genre " voilà comment la reconnaître ".

Après, tout dépend des rapports entretenus avec les membres de ce forum... mais parler de viol collectif, même pour plaisanter, ça reste grave et nécessite à mon sens une intervention.

Par **Mordrétenir**, le **21/05/2008** à **16:25**

Je suis d'accord avec mathou. C'est trop grave pour laisser passer.

Par **Katharina**, le **21/05/2008** à **16:42**

[quote="mathou":38ayebr7]Je pense qu'il s'agit d'une photo de Suzy pour faire menaçant, genre " voilà comment la reconnaître ".

Après, tout dépend des rapports entretenus avec les membres de ce forum... mais parler de viol collectif, même pour plaisanter, ça reste grave et nécessite à mon sens une intervention.[/quote:38ayebr7]

Mais en même temps comment prouver des paroles par internet ? Franchement c'est super simple de trafiquer des conversations, (à moins qu'elle ait des preuves audios / vidéos) mais si ce n'est que de l'écrit à ce moment là moi je modifie un texte de quelqu'un que j'aime pas et je lui met une plainte au postérieur en disant qu'il m'a menacé ? Ce ne serait pas trop facile ?

(j'avoue que je ne connais rien du tout aux preuves par internet ça m'intéresse, je ne dis pas ça pour décourager Suzy de sa plainte)

Par **Ishou**, le **21/05/2008** à **18:28**

Qu'est ce que vous avez bien pu faire pour que tout le forum veuille vous violer?

Par **Katharina**, le **21/05/2008** à **19:41**




[quote="Poussinou":3b140cgy]Qu'est ce que vous avez bien pu faire pour que tout le forum veuille vous violer?[/quote:3b140cgy]

:lol:

:idea:

C'est ce que je me demande aussi  C'est peut-être un forum SM 


:twisted: :arrow:

Olivier on a besoin de toi c'est un post pervers   

Par **mathou**, le **21/05/2008** à **19:45**

Peut-être un désaccord qui a vite dérapé, comme ça arrive souvent sur internet. Les gens se laissent aller à la méchanceté ou l'agressivité très rapidement derrière leur écran. Dans tous les cas, le fait que l'adresse et le nom soit susceptible de circuler me paraît malsain, d'où une action immédiate.

:oops:

Je temporise car je suis très réactive sur ce genre de sujets 

Par **Mordrétenir**, le **21/05/2008** à **20:04**

Si tu veux, je peux t'aider à pas temporiser du tout! Je perds tout mon sang-froid en matière d'infraction sexuelle.

Par **Katharina**, le **21/05/2008** à **20:08**

[quote="Mordrétenir":3kxlxin0]Si tu veux, je peux t'aider à pas temporiser du tout! Je perds tout mon sang-froid en matière d'infraction sexuelle.[/quote:3kxlxin0]

Ben quand il y a infraction je comprend, mais des paroles sur le net en général c'est du pipot, comme il a été dit les gens se prennent pour superman derrière leur petit pc mais perdent tous leurs moyens dans la vraie vie, c'est pour ça que pour ma part ça me surprend que des flics accepteraient ce genre de plainte. Maintenant je ne connais rien à la puissance d'internet pour convaincre les forces de l'ordre.

Par **Suzy Lee**, le **21/05/2008** à **23:32**

Je comprends vos réactions diverses et variées et je vais tenter d'éclairer un peu le truc...

En effet, désaccord ou plutôt incompréhension à la base sur ce forum. J'en étais membre depuis bientôt 3 ans, donc avec de bons "amis" (ex-amis désormais) et soudainement quelqu'un a mal pris l'un de mes posts. Le panurgisme étant ce qu'il est, et ajoutons-lui une bonne couche de mysoginie - attendu que j'étais la seule représentante féminine du site, ou peu s'en faut - il y a eu à partir de là attaques sur attaques, jusqu'au final magnifique que vous connaissez...

La photo postée n'était pas la mienne, mais, âme sensible que je suis, elle m'a littéralement anéantie de stupeur. On y voit tout un groupe costumé façon Ku Klux Klan, cernant une victime ligotée... bref !


Maintenant, les 2 interrogations qui me restent au regard de vos réponses :

- effectivement, ma plainte pourra-t-elle être enregistrée sur la seule base de screenshots et historique de conversation MSN (je cite : "des poursuites judiciaires farfelues pourront amener à des conséquences graves sur ta vie familiale") ? Peut-être cela va-t-il dépendre de l'officier de police sur lequel je vais tomber ... ?

- à défaut de pouvoir poursuivre à titre individuel les personnes qui m'ont directement menacée, sera-t-il tout aussi compliqué d'attaquer l'hébergeur de ce forum ? Cet hébergeur a déjà reçu ma plainte par les voies prévues à cet effet, mais pour l'instant aucune réponse.

A dire vrai, je me questionne assez violemment sur l'opportunité de faire approuver une charte si celle-ci est continuellement bafouée, et je suis éberluée du manque de réactivité de l'hébergeur. Il suffirait que leurs administrateurs jettent un oeil sur le forum pour constater qu'il enfreint la quasi-totalité des règles pourtant clairement annoncées.

:wink:

En tout état de cause, affaire à suivre 

Par **Mordrétenir**, le **22/05/2008** à **10:36**

les policiers sont obligés de recueillir les plaintes, il me semble. Donc, vas-y. Si de plus ça te terrifie vraiment, tu vas pas vivre dans la crainte (même si elle n'est pas aussi matériellement fondée que si Patrick Henri ou si Alègre vivait à côté de chez toi!). Donc, je pense que oui, tu peux aller porter plainte.

Par **Kem**, le **22/05/2008** à **11:37**

Les menaces sur internet sont des menaces tout de même.

Les coupables sont généralement plus difficiles à poursuivre mais : tu peux obtenir la fermeture du forum, par exemple, car il est raciste et menaçant.

D'autre part, tu peux faire valloir que l'administrateur et les modérateurs ont tes coordonnées (adresse mail et éventuellement plus) vu ton ancienneté sur le site. Le risque est donc bien réel puisqu'ils peuvent te retrouver ou pirater ta machine.

Je serais pour la plainte, avec un maximum d'éléments à l'appui.